

## PROCES-VERBAL du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Séance du jeudi 23 juin 2016

L'an deux mille seize, le jeudi 23 juin à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 10 juin 2016, se sont réunis en séance ordinaire et publique à Douains, sous la présidence de M. Gérard VOLPATTI, Président.

M. Sébastien LECORNU, Premier vice-Président procède à l'appel nominal des délégués et constate la présence des **délégués titulaires** suivants :

Patrick MENARD, Nicole DELATRE, Michel ALBARO, Jocelyne RIDARD, Renée MATRINGE, Catherine COUANON, Daniel BOISARD, Jacques POUCHIN, Alain GUENEAU, Christine HUMBERT, Claude LANDAIS, Moïse CARON, Gilbert NOEL, Philippe SAMSON, Michel KAESSER, Yves ROCHETTE, Elisabeth BAES, Jean BONNAFOUS, Pascal LEHONGRE, Frédérique ROMAN, Christian LE DENMAT, Pascaline LACOMBE, Alain DUVAL, Patrick HEITZ, Jean-Pierre METAYER, Yvette ALRIQUET, Gérard VOLPATTI, Cécile CARON, Pieternella COLOMBE, Dominique LE LOUEDEC, Jean-Michel MAUREILLE, Thierry HUIBAN, Alain JOURDREN, Marcel BENY, Pascal POISSON, Sébastien LECORNU, Henri-Florent COTTE, Catherine GIBERT, François OUZILLEAU, Thierry CANIVET, Johan AUVRAY, Nicole BALMARY, Alexandre HUAU-ARMANI, Jeanne DUCLOUX, Hervé HERRY, Nathalie ROGER, Luc VOCANSON, Jérôme GRENIER, Sylvie MALIER, Philippe NGUYEN THANH, Hélène SEGURA, Lysianne ELIE-PARQUET, Christian BIDOT.

#### **Pouvoirs :**

Pascal JOLLY à Daniel BOISARD ; Lorraine FERRE à Gilbert NOEL ; André TURC à Jean-Michel MAUREILLE ; Jean-Luc MAUBLANC à Cécile CARON ; Léocadie ZINSOU à François OUZILLEAU ; Dominique MORIN à Nicole BALMARY ; Agnès BRENIER à Sébastien LECORNU ; Jean-Marie MBELO à Hervé HERRY ; France BROUTY à Johan AUVRAY ; Mariemke de ZUTTERE à Henri-Florent COTTE ; Steve DUMONT à Sylvie MALIER.

#### **Délégué suppléant votant (en l'absence du délégué titulaire) :**

Laurent MOISON, Catherine COMMECY.

Sébastien LECORNU constate que le quorum est atteint

Lysianne ELIE-PARQUET est désignée Secrétaire de séance

Monsieur le Président propose, en l'absence de remarques, de faire circuler les feuilles d'émargement des procès-verbaux des conseils communautaires des 7 avril 2016 et 28 avril 2016.

★ ★ ★ ★ ★

#### C 03/06/2016 : Informations au Conseil communautaire concernant les décisions prises par le Président et le Bureau communautaire dans le cadre de leurs délégations (du 24/03/2016 au 12/05/2016)

Cette communication est présentée par M. Gérard VOLPATTI.

En l'absence de remarques, le conseil communautaire prend acte, à l'unanimité, de cette communication.

★ ★ ★ ★ ★

#### 114/06/2016 : Modification n° 6 de la composition des commissions techniques

Ce rapport est présenté par M. Gérard VOLPATTI.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver la composition des commissions techniques, telle que détaillée en *annexe 1*.

★ ★ ★ ★ ★

#### 115/06/2016 : Avis sur le projet de périmètre de la nouvelle Agglomération

Ce rapport est présenté par M. Gérard VOLPATTI.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à la majorité

**4 voix Contre : Messieurs Jean BONNAFOUS, Gilbert NOEL, Jacques POUCHIN et Patrick MENARD**

- d'émettre un avis FAVORABLE sur le projet de périmètre de la nouvelle Agglomération, proposé par le Préfet de l'Eure.

★ ★ ★ ★ ★

#### C 04/06/2016 : Rapport d'activités 2015 de la CAPE

Cette communication est présentée par M. Gérard VOLPATTI.

Le conseil communautaire prend acte, à l'unanimité, de cette communication.

Il est rappelé que le rapport d'activité est consultable sur le site [www.cape27.fr](http://www.cape27.fr) et peut être adressé par voie dématérialisée.

A ce titre, une clé USB est remise, ce jour, à chaque délégué communautaire présent.

★ ★ ★ ★ ★

#### 116/06/2016 : Approbation de conventions de mise à disposition de personnel entre la ville de Vernon et la CAPE

Ce rapport est présenté par M. Gérard VOLPATTI.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'inscrire au chapitre 012 du budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents mutualisés,
- d'accepter les termes des conventions à intervenir avec la Ville de Vernon et la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure,

- d'autoriser Monsieur le Président à les signer à l'issue des consultations réglementaires qui seront effectuées par chaque collectivité des agents mis à disposition,
- de dire que les mises à disposition de personnel au bénéfice de la Ville de Vernon et de la CAPE seront conclues contre remboursement de la rémunération du personnel mis à disposition ainsi que les cotisations et contributions qui y sont afférentes.

★ ★ ★ ★ ★

### 117/06/2016 : Approbation de l'agenda programmé d'accessibilité des transports de la CAPE

Ce rapport est présenté par M. Alain DUVAL.

M. Jacques POUCHIN constate que le TPMP est maintenu en milieu urbain lorsque les travaux d'accessibilité ne sont pas adaptables. Qu'en est-il pour le secteur rural ?

M. Alain DUVAL précise que la réglementation, à ce jour, prévoit cette obligation en milieu urbain uniquement. Il ajoute que ces travaux d'aménagement ne sont pas subventionnables.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver l'agenda programmé d'accessibilité des Transports de la CAPE, tel que joint en annexe du rapport.

★ ★ ★ ★ ★

### 118/06/2016 : Avenant n°14 à la Délégation de Service Public concernant l'exploitation du réseau de transports TransCape

Ce rapport est présenté par M. Alain DUVAL.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

- D'approuver et d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n° 14 à la délégation de service public, concernant l'exploitation du réseau de transports TransCape, ayant pour objet d'ajouter une course sur la ligne P le matin et d'avancer les courses déjà effectuées de 15 minutes. Cet avenant génère une plus-value de 1 596,00 € HT.

★ ★ ★ ★ ★

### 119/06/2016 : Bâtiments - élaboration d'un agenda accessibilité

Ce rapport est présenté par M. Gérard VOLPATTI

M. Philippe NGUYEN THANH s'interroge sur l'opportunité des travaux d'accessibilité du site des Tourelles, prévus en 2022.

M. Gérard VOLPATTI précise, qu'en fonction du devenir de ce site, dans le cadre d'un éventuel projet d'aménagement, ces travaux seront effectués ou pas. Ils doivent toutefois être inscrits dans l'agenda d'accessibilité.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité

- d'approuver l'Agenda d'Accessibilité Programmée pour mettre en conformité les Etablissements Recevant du Public,
- d'autoriser le Président à demander les dérogations nécessaires,
- d'autoriser le Président à prendre toute décision, à signer tout acte ou document tendant à rendre effective cette décision.

★ ★ ★ ★ ★

Ce rapport est présenté par M. Jérôme GRENIER.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

1. D'approuver le dispositif d'intervention en matière de développement du sport de haut niveau tel que proposé ci-après :

**Disciplines concernées par une intervention au titre du sport de Haut niveau :**

Aucun changement. Pour rappel, ces disciplines sont les suivantes :

En matière de sports collectifs, les disciplines susceptibles d'être concernées par une intervention de la CAPE sont celles reconnues de Haut niveau par le Ministère, à savoir :

SPORTS	DISCIPLINES RECONNUES DE HAUT NIVEAU
BASEBALL	Baseball, Softball
BASKET-BALL	Basket-ball
FOOTBALL	Football
HANDBALL	Handball
RUGBY	Rugby à XV
VOLLEY BALL	Volley ball, Volley Ball de plage (beach volley)

En matière de sports individuels, compte tenu du nombre important de pratiques, les interventions ont été limitées à la liste des disciplines établie par référence à la liste officielle des disciplines olympiques et des sports de Haut niveau, publiée par le Ministère, et sont les suivantes :

SPORTS	DISCIPLINES RECONNUES DE HAUT NIVEAU
ATHLETISME	Concours, Courses sur piste, Epreuves combinées, Marche, Cross-country, Courses hors stade
AVIRON	Aviron
BADMINTON	Badminton
BOXE	Boxe anglaise
CANOE-KAYAK	Canoë-kayak course en ligne, Canoë-Kayak descente, Canoë-kayak, Kayak polo, Canoë-kayak slalom
CYCLISME	Piste, Route, Vélo tout terrain (VTT), Bicross, Cyclo-cross
EQUITATION	Concours complet, Dressage, Sauts, Voltige équestre, Endurance
ESCRIME	Epée, Fleuret, Sabre
GYMNASTIQUE	Gymnastique artistique, Gymnastique rythmique, Aérobie sportive, Trampoline, Tumbling, Acrosport
HALTEROPHILIE	Haltérophilie
JUDO	Judo
LUTTE	Lutte olympique gréco romaine, Lutte olympique libre, Lutte féminine
NATATION	Natation course, Natation synchronisée, Natation en eau libre, Plongeon, Water-polo
PENTATHLON MODERNE	Pentathlon
SPORTS	DISCIPLINES RECONNUES DE HAUT NIVEAU

SKI NAUTIQUE	
TAEKWONDO	Taekwondo
TENNIS	Tennis
TENNIS DE TABLE	Tennis de table
TIR	Carabine, Pistolet, Cible mobile, Tir au plateau (double trap), Tir au plateau (fosse olympique), Tir au plateau (skeet olympique)
TIR A L'ARC	Tir olympique
TRIATHLON	Triathlon, Duathlon
VOILE	Dériveur, Planche à voile, Catamaran, Courses au large, Inshore

### **Catégories concernées dans chaque discipline**

Dans chaque discipline de sports individuels, les compétitions de haut niveau se déroulent par catégorie de niveau : élite, espoir, senior ou vétéran.

Seules ces catégories donnent lieu à un référencement fédéral des sportifs de haut niveau ; il s'agit d'une liste officielle des sportifs de haut niveau établie par chaque fédération.

La référence à ces listes constitue pour la CAPE, un critère clair et objectif justifiant de son intervention.

### **Autres conditions de financement**

- Seuls les clubs domiciliés sur le territoire de la CAPE et dont les licenciés sont à plus de 50% habitants de la CAPE, bénéficient de ce dispositif d'intervention.
- Pour les clubs de sports individuels, l'aide est attribuée à **l'occasion de l'obtention d'un titre** de champion. Pour les sports donnant lieu à un classement individuel, l'aide est versée au club et non à l'individu.
- Pour les clubs de sports collectifs, l'aide est attribuée :
  - o Pour les deux clubs de sports collectifs : Club de handball de Vernon / St Marcel, club de football de Pacy-sur-Eure / Ménéville
  - o Pour les autres clubs de sports collectifs, en fonction du niveau de pratique.

### **Niveau de l'aide**

- L'aide aux clubs de sports collectifs prendra la forme suivante :

- o Club de handball de Vernon / Saint Marcel :
  - Saison 2016-2017 : 76 950 €
- o Club de football de Pacy-sur-Eure / Ménéville :
  - Saison 2016-2017 : 30 000 €
  - Saison 2017-2018 : 15 000 €
  - Saison 2018-2019 : 0 €
- o Autres clubs de sports collectifs : en fonction du niveau de pratique

- L'aide aux clubs de sports individuels prendra la forme d'un sponsoring en fonction du niveau de pratique

L'attribution de ces aides sera formalisée par voie de convention pluriannuelle d'objectifs liée à l'octroi d'une subvention.

2. De donner délégation au bureau communautaire pour individualiser les attributions de subvention dans le respect de l'enveloppe votée annuellement par le conseil communautaire.

★ ★ ★ ★ ★

## 121/06/2016 : Approbation et autorisation de signature du Contrat Local de Santé 2016-2019 de la CAPE

---

Ce rapport est présenté par M. Philippe CLERY-MELIN.

M. Philippe NGUYEN THANH déplore que peu de moyens soient affectés à ce projet et regrette de ne pas avoir été consulté plus en amont.

Il considère également que les étudiants en médecine ne doivent pas pallier l'absence de médecins en milieu rural. (cf axe 1 – fiche-action n°1).

M. Philippe CLERY-MELIN rappelle que l'objectif de cette action consiste précisément à sensibiliser ces étudiants, à l'exercice de leur fonction en milieu rural.

Il indique, par ailleurs, avoir rencontré de nombreux partenaires et confirme que des médecins se sont mobilisés sur ce dossier. Il confirme avoir sollicité M. NGUYEN THANH à plusieurs reprises, sans parvenir à le rencontrer.

Il ajoute que le secteur de la Santé doit réunir, sans faire l'objet de clivages politiques.

En réponse à M. Philippe NGUYEN THANH, M. Gérard VOLPATTI souligne que le CLS se définit comme un projet ambitieux de 32 fiches-action, soutenues par des partenaires engagés financièrement (ARS et Département de l'Eure).

M. Jacques POUCHIN suggère que soit menée une réflexion, dans le cadre des transports, pour faciliter l'accès des personnes âgées aux soins, lorsqu'elles sont domiciliées trop loin.

M. Gérard VOLPATTI soumet l'idée d'une collaboration avec les CCAS.

M. Philippe CLERY-MELIN concède que cette problématique est d'ordre national. Il invite au développement de la téléconsultation et de la télémedecine en milieu rural.

Il conclut en affirmant qu'il faut désormais s'adapter aux nouvelles pratiques médicales, pour suivre les patients.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

2 abstentions : Mme Hélène SEGURA et M. Philippe NGUYEN THANH

- d'approuver le projet de contrat local de santé,
- d'autoriser Monsieur le Président à mener les démarches nécessaires et à signer ledit contrat à intervenir, ainsi que toutes les pièces nécessaires relatives à ces décisions,
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter toutes les aides financières permettant la mise en œuvre du Contrat Local de Santé.

★ ★ ★ ★ ★

## 122/06/2016 : Vélo route voie verte" La Seine à vélos"

---

Ce rapport est présenté par M. Sébastien LECORNU.

M. Jacques POUCHIN suggère de poursuivre le tracé jusqu'à Louviers.

M. Pascal LEHONGRE indique que ce projet de vélo route se distingue du projet sur Bueil et Breuilpont qui se développe en partenariat avec le CFVE (Chemin de Fer de la Vallée d'Eure).

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- de donner un avis favorable au tracé défini sur la rive droite de la Seine.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le ou les actes de vente à la cession, à titre gracieux, au département de l'Eure, du ou des parcelles concernées par ce tracé et situées sur la commune de Giverny.
- d'apporter tout le concours de la CAPE, au Département, dans ses différentes démarches et de l'appuyer dans ses recherches de partenaires financiers.

★★★★★★

#### 123/06/2016 : Tarifs 2016 – Travaux ponctuels et raccordements aux réseaux d'assainissement existants

Ce rapport est présenté par M. Daniel BOISARD.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver la grille tarifaire relative aux travaux ponctuels et de raccordements aux réseaux existants.  
Ces tarifs sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

★★★★★★

#### 124/06/2016 : Adhésion aux groupements de commande mis en place par le Conseil Départemental dans le cadre de l'Observatoire Départemental des bassins d'alimentation de captages

Ce rapport est présenté par M. Daniel BOISARD.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'adhérer à l'Observatoire Départemental des bassins d'alimentation des captages ;
- de devenir membres des deux groupements de commandes dont le Conseil Départemental est le coordonnateur ;
- d'autoriser le Président à signer la convention avec le Conseil Départemental, et si nécessaire ses avenants.

★★★★★★

#### 125/06/2016 : Tarification locations et spectacles de l'Espace Philippe-Auguste - Saison 2016-2017

Ce rapport est présenté par M. Gérard VOLPATTI.

Une correction est apportée sur le tarif proposé pour la location du Conservatoire : il convient de lire en page 311 - « 5 journées en semaine : 2 900 € » (au lieu de 3 000 €).

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver la liste des tarifs applicables, dès septembre 2016, pour les locations de salles et dès juillet 2016, pour la billetterie des spectacles,
- de donner délégation au Bureau communautaire pour permettre l'application exceptionnelle de promotions sur trois spectacles maximum, par saison culturelle, et dans la limite d'une réduction de 40% maximum du prix du billet.

★★★★★★

Ce rapport est présenté par M. Gérard VOLPATTI.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver la liste des tarifs applicables, dès juillet 2016, pour la billetterie des spectacles et des consommations du bar et pour la location du théâtre,
- de donner délégation au Bureau communautaire pour permettre l'application exceptionnelle de promotions sur trois spectacles maximum, par saison culturelle, et dans la limite d'une réduction de 40% maximum du prix du billet.

★ ★ ★ ★ ★

127/06/2016 : Garantie d'emprunt Caisse d'Épargne de Normandie SPL Plateau de l'Espace

---

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

M. Philippe NGUYEN THANH s'interroge sur l'utilisation de cet emprunt.

M. Sébastien LECORNU indique qu'il servira à financer le projet de campus technologique et plus précisément :

- La reconversion des bâtiments correspondant à la demande, entre autres, des sociétés SKF et SAFRAN (projet Ariane 6),
- La démolition des bâtiments inutiles du site via le fonds friches (engagement de l'EPFN, la Région Normandie et la SPL),
- La remise en état de locaux en vue de l'implantation éventuelle d'une école de formation d'ingénieurs (en pourparlers à ce jour).

Mme Hélène SEGURA note que l'idée de « campus technologique » n'est pas nouvelle car déjà inscrite au programme du CRSD.

M. Sébastien LECORNU considère que le projet initial s'apparentait à un bilan d'opérations. Il confirme que ce dossier avance, tant en termes de développement que d'investissements. Il ajoute que la Région Normandie s'engagera encore plus largement, dans les prochaines semaines.

M. Philippe NGUYEN THANH sollicite une réunion d'informations sur ce sujet, auprès des conseillers municipaux vernonnais.

M. Sébastien LECORNU rappelle qu'un point complet a été fait lors du vote du budget ; conseil auquel M. NGUYEN THANH était absent.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

M. Sébastien LECORNU, Président de la SPL, ne prend pas part au vote

- d'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif à l'octroi de la garantie de la CAPE à hauteur de 250 000 € soit 25 % d'un prêt de 1 000 000 € destiné à financer le projet d'aménagement et d'implantation d'entreprises de la SPL du Plateau de l'Espace, sur le site de l'ancien Laboratoire de Recherches Balistiques et Aérodynamiques situé à Vernon ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte d'engagement ou contrat de prêt conclu entre la Caisse d'Épargne de Normandie et la SPL du Plateau de l'Espace aux conditions suivantes :
  - o Montant du prêt : 1 000 000 €
  - o Montant de la garantie garanti : 250 000 €



- Commission d'engagement : 2 500 €
  - Phase de mobilisation :
  - Durée maximale de la phase de mobilisation : 31 mai 2018
  - Taux d'intérêt de la phase de mobilisation : EONIA + 0,85% (Floore à 0% en cas de taux négatif)
  - Facturation des intérêts : mensuelle
  - Base de calcul : EXACT/360
  - Phase de consolidation :
  - Durée : 10 ans
  - Echéances : trimestrielle, semestrielle ou annuelle
  - Base de calcul des intérêts : taux fixe 30/360, EURIBOR EXACT/360
  - Amortissement : progressif ou constant
  - Taux d'intérêt : fixe ou variable sur EURIBOR 3 Mois + Marge de 1,15%
- 
- Au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, la CAPE s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place, sur simple notification de la Caisse d'Epargne de Normandie, par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.
  - La CAPE s'engage pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

★ ★ ★ ★ ★

## 128/06/2016 : Garantie d'emprunt Crédit Agricole Normandie Seine - SPL Plateau de l'Espace

---

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

M. Sébastien LECORNU, Président de la SPL, ne prend pas part au vote

- d'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif à l'octroi de la garantie de la CAPE à hauteur de 500 000 € soit 25 % d'un prêt de 2 000 000 € destiné à financer le projet d'aménagement et d'implantation d'entreprises de la SPL du Plateau de l'Espace, sur le site de l'ancien Laboratoire de Recherches Balistiques et Aérodynamiques situé à Vernon ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte d'engagement ou contrat de prêt conclu entre le Crédit Agricole Normandie-Seine et la SPL du Plateau de l'Espace aux conditions suivantes :
  - Montant du prêt : 2 000 000 €
  - Montant de la garantie garanti : 500 000 €
  - Frais de dossier : 3 000 €
  - Phase de mobilisation :
  - Durée maximale de la phase de mobilisation : 24 mois
  - Taux d'intérêt de la phase de mobilisation (10 ans) : EURIBOR 3 Mois moyenné + 0,75%
  - Facturation des intérêts : mensuelle
  - Base de calcul : EXACT/360
  - Phase de consolidation :
  - Durée : 10 ans ou 15 ans
  - Echéances : trimestrielle,
  - Base de calcul des intérêts : EURIBOR EXACT/360
  - Amortissement : progressif ou constant
  - Taux d'intérêt : fixe ou variable sur EURIBOR 3 Mois
  - Marge sur index : de 0,98% sur 10 ans et de 1,15% sur 15 ans

- Au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, la CAPE s'engage à en effectuer le paiement en son lieu et place, sur simple notification du Crédit Agricole Normandie-Seine, par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.
- La CAPE s'engage pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

★★★★★

### 129/06/2016 : Versement d'un fonds de concours à la commune de Vernon

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'accepter le versement d'un fonds de concours de 39 958.50 € à la commune de Vernon pour le financement des travaux de voirie générés par l'accroissement de la capacité de stationnement de bus quai Anatole France.

★★★★★

### 130/06/2016 : Autorisation de programme n° 201504 « Extension Espace Nautique de la Grande Garenne » - Révision

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- de réviser l'autorisation de programme suivante :
  - **n° 201504 « extension Espace Nautique de la Grande Garenne »**

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant TTC
2015	103 667.46 €
2016	255 332.54 €
2017	1 800 000.00 €
2018	1 770 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 929 000.00 €</b>

★★★★★

### 131/06/2016 : Autorisation de programme n° 201607 « Ad'Ap ERP » - Création

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- de créer l'autorisation de programme suivante :
  - **n° 201607 « Ad'Ap ERP »**

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant TTC
2016	10 000.00 €
2017	48 000.00 €
2018	716 000.00 €
2019	568 000.00 €
2020	399 000.00 €
2021	819 000.00 €
2022	694 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 254 000.00 €</b>

★ ★ ★ ★ ★

### 132/06/2016 : Autorisation de programme n° 201608 « assainissement – création de réseau à Saint-Pierre d’Autils » - Création

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l’unanimité :

- de créer l’autorisation de programme suivante :
  - **n° 201608 « assainissement – création de réseau à Saint-Pierre d’Autils »**

Montant total et répartition des crédits de paiement :

<b>Année</b>	<b>Montant TTC</b>
2016	50 000.00 €
2017	120 000.00 €
2018	62 000.00 €
2019	2 679 000.00 €
2020	2 679 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 590 000.00 €</b>

★ ★ ★ ★ ★

### 133/06/2016 : Budget annexe Assainissement 2016 – Décision Modificative n°1

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l’unanimité :

- d’approuver la proposition de décision modificative n°1 du budget annexe de l’Assainissement 2016, telle que présentée en annexe du rapport.

★ ★ ★ ★ ★

### 134/06/2016 : Budget annexe Eau en régie 2016 – Décision Modificative n°1

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l’unanimité :

- d’approuver la proposition de décision modificative n°1 du budget annexe de l’Eau en régie 2016, telle que présentée en annexe du rapport.

★ ★ ★ ★ ★

### 135/06/2016 : Budget annexe Normandie Parc 2016 – Décision Modificative n°1

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l’unanimité :

- d’approuver la proposition de décision modificative n°1 du budget annexe du Normandie Parc 2016, telle que présentée en annexe du rapport.

★ ★ ★ ★ ★

### 136/06/2016 : Budget annexe Pépinière d’entreprises 2016 – Décision Modificative n°1

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l’unanimité :

- d’approuver la proposition de décision modificative n°1 du budget annexe de la Pépinière d’entreprises 2016, telle que présentée en annexe du rapport.

★ ★ ★ ★ ★

## 137/06/2016 : Budget Principal 2016 – Décision Modificative n°1

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver la proposition de décision modificative n°1 du budget Principal 2016, telle que présentée en annexe du rapport.

★ ★ ★ ★ ★

## M.01/06/2016 : Motion sur le positionnement du territoire Eurois dans les projets de Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN) et RER ouest parisien (EOLE)

Ce rapport est présenté par M. Yves ROCHETTE.

M. Jacques POUCHIN est surpris que le projet de nouvelle gare à Evreux soit à nouveau évoqué, alors que son utilité n'avait pas été démontrée à l'époque.

M. Pascal LEHONGRE met en évidence l'intérêt du raccordement éventuel d'EOLE à cette gare, à terme.

M. Sébastien LECORNU insiste sur la nécessité de « se faire entendre » aujourd'hui. La LNPN doit permettre des retombées positives pour le territoire.

M. Jean-Pierre METAYER s'interroge sur la possibilité de travaux d'amélioration de la ligne actuelle.

M. Pascal LEHONGRE lui précise que cette hypothèse n'est pas envisageable selon les porteurs de projet. En effet, des travaux engagés sur cette voie bloqueraient tout transport sur une trop longue période.

Mme Nicole DELATRE considère que la rédaction de la motion sous-entend que la CAPE est favorable au projet actuel.

M. Sébastien LECORNU précise que cette motion suppose que la CAPE est favorable au principe de création d'une LNPN, mais défavorable sur le tracé proposé et ses conséquences.

M. Alain GUENEAU regrette l'absence de cohésion et de communication, sur ce dossier. En effet, il indique qu'une réunion de l'*Association des maires* s'est tenue récemment, au cours de laquelle il a été proposé de voter une motion commune. Il s'interroge sur l'opportunité de cette nouvelle motion.

Mme Jocelyne RIDARD ajoute que cette « belle » présentation prenait bien en compte l'ensemble de la problématique de ce dossier.

Au vu du débat, M. Sébastien LECORNU propose deux amendements à l'écriture de cette motion.

Il est ainsi ajouté en fin de paragraphe 2 « *Nous souhaitons donc que les Eurois bénéficient des avantages, et pas seulement des inconvénients* » et en fin de paragraphe 3, « *... pour que notre soutien soit confirmé* ».

En réponse à Mme Silvana ISAMBOURG, M. Yves ROCHETTE confirme qu'à terme, la gare Saint-Lazare et les gares terminus accueilleront 12,5 % de trains supplémentaires. Il ajoute que le projet EOLE permettra la création de deux gares nouvelles.

M. Raphaël NORBLIN s'inquiète que ne soient pas mentionnées la consommation en terres, les contraintes d'infrastructure et de logistique, inhérentes à ce projet.

M. Sébastien LECORNU tient à rappeler que la loi sur la consommation agricole est contraignante et qu'elle ne devrait donc pas être massive.

Après en avoir débattu, le conseil communautaire décide :

- A l'unanimité, d'approuver les deux amendements à la motion, proposés en séance.
- A la majorité,

**8 voix Contre** (Mme Lysianne ELIE-PARQUET, MM. Pascal POISSON, Jean-Pierre METAYER, Jean BONNAFOUS, Christian BIDOT, Michel ALBARO, Michel KAESSER et Jacques POUCHIN)

**10 abstentions** (Mmes Pascaline LACOMBE, Frédérique ROMAN, Catherine COUANON, MM. Daniel BOISARD, Patrick MENARD, Laurent MOISON, Alain GUENEAU, Christian LE DENMAT, Gilbert NOEL, Pascal LEHONGRE).

d'approuver, en conséquence, les termes de la motion, relative au positionnement du territoire Eurois dans les projets de Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN) et RER ouest parisien (EOLE).

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance.

La séance est levée à 21h40.

Le Président,

Gérard VOLPATTI





## COMMISSIONS TECHNIQUES – délégués de la CAPE et adjoints – CC 23/06/2016 (délibération n° 114/06/2016)

Commission 1 FINANCES	Commission 2 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, AMENAGEMENT TERRITOIRE NUMERIQUE	Commission 3 ENFANCE ET JEUNESSE	Commission 4 DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	Commission 5 TRANSPORTS ET MOBILITES	Commission 6 AFFAIRES CULTURELLES	Commission 7 EAU ET ASSAINISSEMENT	Commission 8 GESTION ET VALORISATION DECHETS	Commission 9 POLITIQUE VILLE, RENOVATION URBAINE, HABITAT ET SANTE	Commission 10 AFFAIRES SPORTIVES	Commission 11 DEVELOPPEMENT DURABLE ET RURALITE
délégué TITULAIRE - délégué SUPPLÉANT – adjoint										
<p>Pascal LEHONGRE Thierry CANIVET Gilbert NOEL Frédérique DAIGREMONT Daniel BOISARD Jean BONNAFOUS Christian LE DENMAT Yves ROCHETTE</p> <p>Jean-Marie MANZINI Bernard UGUEN Raphaël NORBLIN Gilbert CODA</p>	<p>Yves ROCHETTE Philippe SAMSON Hervé HERRY Nathalie LAMARRE Steve DUMONT Catherine COUANON Yvette ALRIQUET Michel ALBARO Sébastien LECORNU Philippe NGUYEN THANH François OUZILLEAU Johan AUVRAY Christian BIDOT Nicole BALMARY Thierry CANIVET Patrick MENARD Alexandre HUAU ARMANI Thierry HUIBAN Alain GUENEAU Pascal POISSON Michel CITHER Lysiane ELIE PARQUET Jean-Pierre METAYER Henri-Florent COTTE Gilbert NOEL Philippe CLERY-MELIN Luc VOCANSON</p> <p>Pascal DUGUAY Monique DELEMME Michel MARCHAND Dominique LELARGE Bernard UGUEN Silvana ISAMBOURG</p> <p>Henri BERGAMI Maurice BRUNET Jean-Louis POUPART Marie-Jo LIGIER</p>	<p>Dominique MORIN Patrick HEITZ Christine HUMBERT Catherine GIBERT Brigitte LIDOME Renée MATRINGE Pietemella COLOMBE Nicole DELATRE Hélène SEGURA Jeanne DUCLOUX Pascale LACOMBE Jacques POUCHIN Jérôme GRENIER Luc VOCANSON</p> <p>Béatrice VALLENGELIER Catherine COMMECY Nathalie NUSBAUM Marie-Odile ANDRIEU Brigitte MARITON Geneviève AUBRY Didier RAULIN Stéphanie LAURIOT Dalila DUDOUE</p> <p>Ulric SERRANO Claudine BUTET Chantal SIMONETTI Pierre LANCESTREMER Richard STEFANIAK</p>	<p>Cécile CARON Claude LANDAIS Alexandre HUAU ARMANI Marcel BENY Sylvie MALIER Mariemke de ZUTTERE Jean-Michel de MONICAULT Nathalie ROGER Françoise BROUTY Erik ACKERMANN Hervé HERRY Jean-Luc MAUBLANC Catherine COUANON Michel ALBARO Sébastien LECORNU André TURC Agnès BRENIER François OUZILLEAU Geneviève CAROF</p> <p>Stéphanie LAURIOT Daniel TARDIVEL Jacqueline VERMEULEN</p> <p>Christine COLLERY</p>	<p>Alain DUVAL Erik ACKERMANN Gérard FRESLON Moïse CARON Léocadie ZINSOU Lorraine FERRE Brigitte LIDOME Hélène SEGURA</p> <p>Frédéric BREMARD Nathalie NUSBAUM Luc BAUDRY Jean-Luc DELETRE Jean-Marie MANZINI Pascal DUGUAY Raphaël NORBLIN Daniel TARDIVEL Dalila DUDOUE</p> <p>Sarah BOUTRY Daniel BRETON Isabelle BESSAC David ZEDIN Philippe PAULET Yves LELOUTRE</p>	<p>Agnès BRENIER Frédérique DAIGREMONT Michel KAESSER Christine HUMBERT Dominique MORIN Mariemke de ZUTTERE Frédérique ROMAN Pietemella COLOMBE Françoise BROUTY Cécile CARON Nathalie ROGER Marie-Laure HAMMOND</p> <p>Monique DELEMME Marie-Odile ANDRIEU Geneviève AUBRY</p> <p>Marie-Christine BURY Isabelle LEUCHI</p>	<p>Pascal JOLLY Joelyne RIDARD Patrick MENARD Alain JOURDREN Guillaume GRIMM Alain GUENEAU Pascal POISSON Claude ANSEAUME Jacques POUCHIN Claude LANDAIS Alain DUVAL Léocadie ZINSOU Lorraine FERRE Pierre DURO Nathalie PLAZA Marcel BENY</p> <p>Pascal GIMONET Denis NOWAKOWSKI Jean-Pierre QUIRIN Christian ROUSSEAU Claudie ASMONTI Henri VENTROUX Moïse LEVASSEUR Catherine COMMECY Philippe DESPRES Jean-Luc DELETRE</p> <p>Anne GRANIER Gilbert MARTIN Yves DERAEEVE Vincent LEROY Jean-Claude HELIERE Maurice ROUSSEAU Claude BARRY</p>	<p>Jean-Michel MAUREILLE Christian BIDOT Jean-Pierre METAYER Dominique LE LOUEDEC Christian LE DENMAT Henri-Florent COTTE André TURC Geneviève CAROF Joelyne RIDARD Sylvain BIGNON Gérard FRESLON</p> <p>Didier RAULIN Frédéric BREMARD Béatrice VALLENGELIER Pascal GIMONET Christian ROUSSEAU Elisabeth BAES Henri VENTROUX Jacqueline VERMEULEN Silvana ISAMBOURG</p> <p>Delphine LAPORTE Jean-Claude CHARDON Serge LAMBOY André LEGUY Jacqueline POTEL</p>	<p>Philippe CLERY-MELIN Jean-Luc MAUBLANC Jeanne DUCLOUX Pascale LACOMBE Frédérique ROMAN Catherine GIBERT Nathalie LAMARRE Sylvie MALIER Steve DUMONT Philippe NGUYEN THANH</p> <p>Jean-Pierre QUIRIN Gilbert CODA</p> <p>Jacques PICARD Emmanuel BARON</p>	<p>Jérôme GRENIER Michel KAESSER Pascal LEHONGRE Jean-Michel MAUREILLE</p> <p>Laurent MOISON Jean-Pierre EGASSE Brigitte MARITON Moïse LEVASSEUR</p> <p>Claude THIBAUT Laurent RENAUD Jackie WITZ Michel RIO Didier COURTAT Hervé PODRAZA Fabrice TOUPIN</p>	<p>Daniel BOISARD Nicole BALMARY Jean BONNAFOUS Thierry HUIBAN Sylvain BIGNON Michel CITHER Lysiane ELIE PARQUET Pierre DURO Philippe SAMSON Alain JOURDREN Guillaume GRIMM Yvette ALRIQUET Renée MATRINGE Claude ANSEAUME Jean-Michel de MONICAULT Dominique LE LOUEDEC Nicole DELATRE Moïse CARON Nathalie PLAZA Marie-Laure HAMMOND</p> <p>Didier LANDAIS Jean-Pierre EGASSE Dominique LELARGE Elisabeth BAES Philippe DESPRES Michel MARCHAND Laurent MOISON Denis NOWAKOWSKI Luc BAUDRY</p> <p>Yves DERAEEVE Luc HEBERT Olivier SWITALA</p>
12	37	28	23	23	17	33	25	14	15	32